

Secrétaire de séance : Jérôme BONNET

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, M. Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Jérôme BONNET, Mr Jérôme FOURNIER, M. Jérôme BONNET, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Christian BERNARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Mme Géraldine COULAUD, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointes, Mme Liliane Candy, Mme Sandra BOUCHARD et Mme Françoise BOUDIER, Conseillères Municipales.**

Procurations : Mme Liliane Candy a donné procuration à Mr Nicolas TRUPHEME et Mme Sandra BOUCHARD a donné procuration à Mr Florent MARTIN

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Approbation de la modification n° 2 du P.L.U. d'Upaix

M. le Maire explique à l'assemblée qu'à la suite de l'enquête publique de la modification n° 2 du PLU d'Upaix et sa procédure légale, l'assemblée approuve cette modification n° 2.

Adopté à l'unanimité

2/ Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – décision du taux applicable.

M. le Maire explique que la délibération 2023-27 du 05.04.2023 doit être retirée. La décision porte sur le montant des dépenses réelles à savoir : 54205.97 € en fonctionnement et 57 998.13 € en investissement avec un taux de 7.5 %.

Adopté à l'unanimité

3/ Réfection du réseau Eaux usées de la Rue des Mûriers – attribution du marché

M. le Maire explique qu'après une mise en concurrence, c'est l'entreprise POINCELET TP d'upaix qui est retenue pour un montant de travaux HT de 33 731.30 €. Il précise que les aides financières du Département et de l'agence de l'eau sont attribuées globalement à hauteur de 70 %/

Adopté à l'unanimité

4/ Remboursement d'un avoir d'Orange

Suite à un trop versé, Orange rembourse 303.62 €.

Adopté à l'unanimité

5/ Décision modificative

M. le Maire explique qu'un virement de crédit à hauteur de 1 106 € est nécessaire du chapitre 011 au chapitre 014 afin de régler les redevances à l'Agence de l'Eau

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.



Le Maire, Florent MARTIN